



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 novembre 2016

Communiqué de presse

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En novembre, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une forte diminution du cours moyen du pétrole brut Brent (- 11,85%) dont la cotation est redescendue autour de 45\$ le baril. Ceci est notamment la conséquence de la révision à la baisse, par le FMI, des prévisions de croissance du PIB ;
- une tendance similaire des cours du supercarburant sans plomb (- 13,77%) et du gazole routier (- 9,44%) en raison de la faible croissance économique de la zone euro qui maintient la demande à un bas niveau ;
- une baisse également marquée des cours du butane (- 6,06%) ;
- une dépréciation de la parité euro/dollar (-1,76%).

Par conséquent, à compter du 1^{er} décembre 2016 à zéro heure :

1°/ Pour les carburants routiers, les prix maxima sont fixés comme suit :

- Supercarburant sans plomb : **1,28 €/l soit -5 cts/l** par rapport à novembre 2016 (1,33 €/l)
- Gazole routier : **1,00 €/l soit -3 cts/l** par rapport à novembre 2016 (1,03 €/l)

2°/ Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 20,77 €, soit une baisse de 0,19 € par rapport au mois de novembre.

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen constaté en novembre est de 1,32€/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,15 €/l pour le gazole routier.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire à ce sujet.

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé de ces évolutions.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*